



notre accord

ACADEMIE DE DANSE INTUITIVE
pour que tout se passe en harmonie

Bienvenue dans le programme de 6 mois Académie de Danse Intuitive !

Tu trouveras dans ce document toutes les informations nécessaires afin que ce temps ensemble se passe au mieux.

Camille Zolesi
Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*

Confidentiallife



Nous explorons des thématiques très intimes et personnelles. Afin de se sentir en confiance pour partager sur ces thématiques, il est absolument essentiel que toutes les informations partagées dans ce groupe restent confidentielles. Ceci signifie que vous ne partagez sous aucune forme rien de ce qui sera publié dans le groupe de partage privé ou lors des sessions live. Vous pouvez parler dans votre vie de votre propre expérience, mais pas celle des autres femmes, même sans citer de nom.

Camille prend également grand soin de la confidentialité de vos partages. Elle peut parler des thématiques générales qui émergent durant les pratiques guidées dans sa communication, sans jamais citer de noms ou de détails qui pourraient permettre d'identifier une personne.

Les sessions seront enregistrées, ces enregistrements en replay seront accessibles seulement aux personnes inscrites au programme, envoyés par email ou téléchargeable par lien ou sur plateforme privée.

Le présent contrat est strictement confidentiel. Chaque Partie est soumise à la plus stricte confidentialité, conformément à l'article « Relations entre les Parties » du présent contrat.

Camille s'engage à une totale confidentialité sur l'identité de l'académicienne ou les informations transmises par l'académicienne pendant la durée du programme, sauf accord explicite de cette dernière.

L'académicienne s'engage à conserver la confidentialité de l'ensemble des informations dont elle aura eu connaissance durant le Programme, notamment durant les séances de groupe.

Le présent engagement se poursuivra pendant toute la durée du présent contrat et après la fin du contrat sans limitation de durée.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*

L'Académie



- 1 session zoom de groupe par semaine qui comprend le théorique, l'aspect pratique et le cercle ensemble. Il se peut que parfois, il y ait moins de pratique et plus de théorique, et vice-versa selon les besoins du groupe et de la thématique traitée.
- un ensemble de pratiques guidées en direct pour chaque module présentées sous format live ou replay
- un groupe whatsapp communautaire des académiciennes : il s'agit d'un espace de partage en communauté pour les participantes du programme
- des playlists disponibles
- l'accès aux replays des modules
- 3 accompagnements individuels de 1h45 au long des 6 mois (1 au début, 1 au milieu et 1 à la fin de l'académie)
- un suivi personnalisé whatsapp en fonction des challenges rencontrés par l'académicienne
- un accès illimité aux danses de Vénus collectives pendant l'académie

Accès au contenu et accompagnement

Vous allez bénéficier d'un accompagnement entre le 4 septembre 2023 et le 8 avril 2024.

La calendrier communiqué en début d'Académie est communicatif, et qu'en cas de nécessité il est possible que certaines dates soient ajustées. Dans ces cas vous serez prévenues à l'avance.

2 semaines de vacances sont prévues à la Noël 2023.

L'accès au groupe whatsapp sera maintenu quelques temps après académie.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



L'objet de l'Académie

Camille Zolesi (ci-après Camille) exerce l'activité professionnelle d'accompagnatrice-mentor hollistique pour femmes et formatrice en danse intuitive. À ce titre, elle propose des prestations d'accompagnement professionnels et a pour objectif d'accompagner ses client(e)s dans l'évolution de leur projet professionnel.

L'académicienne qui s'inscrit souhaite suivre le programme d'accompagnement de 6 mois d'Académie de Danse Intuitive.

Avant l'inscription de l'académicienne au Programme, un entretien téléphonique de candidature a été effectué entre les parties, afin de vérifier l'adéquation de la prestation proposée aux objectifs de la cliente.

Les conditions du présent contrat ont été expliquées à la cliente et négociées de bonne foi entre Camille et l'Académicienne. Le présent contrat sert de cadre sécurisant pour les parties et permettant l'exécution de la prestation définie dans les meilleures conditions.

Il est ensuite convenu ce qui suit :



Les objectifs de l'Académie

Objectif du Programme

Le programme a pour objectif d'accompagner la cliente au sein d'un accompagnement collectif à acquérir la structure, les techniques, outils et stratégies pour devenir praticienne en danse intuitive et accompagnante de la femme avec l'outil de la danse intuitive.

Intuitu Personae

La prestation est exécutée par Camille ou par le(s) prestataire(s) que Camille aura sélectionné(s), au profit de la cliente qui ne pourra se substituer aucune personne physique ou morale dans le bénéfice de ce contrat conclu intuitu personae.



Les espaces de partage

- Dans les espaces de partage, vous êtes invitée à vous exprimer avec authenticité, en parlant de votre propre expérience. Vous ne partagez que ce que vous souhaitez partager, il n'y a jamais aucune obligation. L'énergie du groupe est un puissant accélérateur pour votre transformation individuelle et vous contribuez chacune à créer cette énergie de groupe. C'est vous qui choisissez de quelle façon vous souhaitez interagir avec le groupe.
- La bienveillance au sein du groupe est très importante pour le processus. Merci de rester bienveillante dans votre communication.
- Exprimez vos besoins, mais non pas dans l'attente que l'on devine ce dont vous avez besoin. Si vous voulez un feedback ou un conseil, merci de le préciser. Si vous souhaitez simplement vous exprimer et être vue et entendue, merci de le dire.
- Chaque académicienne est priée de ne pas donner de conseils ou coaching non sollicités. À moins qu'une femme demande expressément un avis, demandez avant de le donner. Vous pouvez toujours partager ce qui vous a touchée dans le partage, l'impact que ça a sur vous, votre propre expérience en lien avec le sujet évoqué, mais il est préférable de s'abstenir de donner des conseils non sollicités à une autre participante.
- L'Académie n'est pas un espace pour des posts avec des liens extérieurs ni de promotion de vos services au sein du groupe de partage. L'espace est réservé uniquement pour vos partages par rapport aux pratiques et vos ressentis personnels.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Concernant les traumas

Il est possible que des traumas profonds émergent avec ce travail.
L'espace de l'Académie n'est pas adapté pour traiter les cas sévères.

Il est donc important de savoir que si un trauma remonte à la surface, il sera nécessaire de vous adresser à un professionnel qualifié pour suivre votre état.

En aucun cas cet espace d'Académie ne peut se substituer à une thérapie de fond, même si il peut avoir un effet thérapeutique sur le long terme.

Si suite à une pratique quelque chose de très fort émerge, n'hésitez pas à contacter Camille afin qu'elle vous guide vers un état d'équilibre et puisse vous orienter selon vos besoins vers le support adéquat.



Coaching et Mentoring

Dès le début de l'Académie, jusqu'à sa date de fin, l'académicienne est accueillie pour communiquer en dehors des sessions groupées et individuelles pour discuter avec Camille.

L'échange privé qui se passe sur whatsapp avec Camille est un échange de mentoring hollistique, en cas de partage de progrès ou de "crise".

Camille n'est pas psycho-thérapeute et l'espace offert par Camille n'est pas une thérapie. Camille est une guide et mentor qui accompagne chaque académicienne dans sa mission d'âme, dans son service à l'autre, dans son rôle de future praticienne de danse intuitive. Elle répondra dans un délai de 48h aux messages des nombreuses académiciennes.

Toutes les thématiques individuelles qui touchent à une thérapie de fond seront effleurées en conversation mais potentiellement redirigées vers un(e) thérapeute qualifié(e) si nécessaire.

L'académicienne est responsable de "son sacré", de sa thérapie, de ce qui survient pendant les sessions ou durant l'Académie. Il peut être conseillé d'avoir un accompagnement thérapeutique en parallèle de l'Académie pour se soutenir dans l'aventure si le besoin en est ressenti.

Camille est responsable de rediriger l'académicienne vers la bonne personne ou de l'accompagner dans la mesure de son possible.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Responsabilité personnelle

Toutes les pratiques du programme Académie de Danse Intuitive ne sont que des suggestions. Vous êtes la seule à décider si ces pratiques sont adaptées pour vous.

Aucune pratique ne constitue un conseil médical pour votre santé physique ou mentale.

Si vous sentez personnellement que quelque chose ne va pas, vous êtes bienvenue de le partager avec votre formatrice.

Chaque Partie assume et assure seule et à ses risques et périls les conséquences de son activité et de ses opérations, sans pouvoir prétendre, notamment, faire supporter ses propres pertes éventuelles, liées à l'exécution du contrat, à l'autre partie.

Il est précisé en tant que de besoin que Camille ne délivre aucun conseil médical, financier ou d'investissement.

Les termes « bien-être du corps », « abondance financière » ou « intelligence financière » utilisés dans le cadre du Programme sont des concepts intellectuels et ne peuvent en aucun cas être assimilés à des prescriptions.

Le Programme étant un processus de développement professionnel et personnel, l'académicienne conserve l'entière responsabilité des décisions qu'elle prend la concernant.

Camille n'est nullement responsable et décline toute responsabilité quant aux décisions professionnelles et personnelles éventuellement prises par l'académicienne ou les conséquences éventuelles en résultant, que ces décisions ou conséquences interviennent pendant la durée du Programme ou ultérieurement.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Formation

Le programme de formation de l'Académie de Danse Intuitive a pour but de vous certifier praticienne en danse intuitive et de vous donner les outils nécessaires pour être une accompagnante alignée avec votre message personnel.

Cette formation dite "certifiante de coeur" n'est pas officiellement ni administrativement certifiante, n'étant pas reconnue administrativement par aucun organisme français.

Cependant les enseignements transmis par Camille regroupent 15 ans d'expérience personnelle, de formations, et d'accompagnement avec des dizaines de femmes.

En intégrant la formation, vous recevrez ces transmissions comme des partages à valeur différente de ce que l'administratif valorise. Il est question ici de richesse humaine, de sororité et de partage spirituel du coeur,



Déroulement des séances individuelles

En cas de retard de l'académicienne à la séance individuelle, la séance ne sera pas prolongée, et l'horaire de fin de séance initialement prévu sera maintenu.

En cas de retard de l'académicienne supérieur à 15 minutes pour la séance individuelle, cette dernière sera considérée comme annulée par l'académicienne et ne pourra pas être reportée.

En cas d'empêchement de l'académicienne ne lui permettant pas d'assister à la séance individuelle, cette dernière ne pourra être reportée que si Camille a été avertie de cet empêchement au moins 48 heures à l'avance ; à défaut elle sera considérée comme annulée par l'académicienne et ne pourra pas être reportée.

Le rendez-vous téléphonique d'une heure en coaching individuel avec Camille sera réservable uniquement pendant la durée du Programme.

Le rendez-vous non programmé durant cette période ou annulé à l'initiative de l'académicienne sera perdu et ne pourra être transféré sur un autre programme proposé par Camille.



Engagement de Camille

La formatrice Camille s'engage à transmettre tous ses enseignements et l'intégralité du programme créé aux futures praticiennes, et à tenir ses engagements de soutien, de calendrier, et d'accompagnement au lancement des praticiennes.

Camille s'engage à être présente dans la mesure du possible à toutes les sessions. Si jamais une session devait être annulée ou reportée, vous en serez notifiée le plus à l'avance possible et, la séance pourra sous l'objet d'un vote commun, être reportée et rattrapée avant la certification finale.

Camille est attentive au métier, aux usages, à la culture, au contexte et aux contraintes de l'académicienne.

Certifiée en théâtre, en histoire de l'art, en thérapie du mouvement, en dramathérapie, en discipline des 5 rythmes et en Movement Médecine, Camille continue de se former & de se faire accompagner dans sa pratique afin d'offrir le meilleur service à ses clients. Elle ajoute ses compétences business pour soutenir l'académicienne.

En aucun cas l'académicienne ne pourra reprocher à Camille Zolesi un défaut dans l'atteinte de son objectif. En effet, Camille a une obligation de moyens dans l'atteinte de cet objectif, et non une obligation de résultat, ce dont l'académicienne reconnaît avoir parfaitement conscience ; le résultat du Programme relevant uniquement des intentions et des actions de l'académicienne.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Engagement de l'académicienne

L'académicienne s'engage à recevoir la formation créé par Camille dans son intégralité, à assister à tous les enseignements en live en ligne et en replay, dans la mesure de son possible, pour devenir praticienne et pouvoir transmettre la danse intuitive à ses clientes.

L'académicienne pourra transmettre la danse intuitive à son tour, méthode somatique de guérison alternative à sa communauté de danseuses. Elle consent à devenir "praticienne de la danse intuitive dite Danse de Vénus®".

Pour ce faire, l'académicienne s'engage à :

- Respecter précisément les horaires et dates des rendez-vous, et consacrer le temps nécessaire à son investissement intellectuel, et sa réflexion dans le suivi de l'Académie, pour permettre sa bonne assimilation.
- être assidue dans le suivi du programme, à y consacrer le temps nécessaire à la bonne assimilation de ses apprentissages et principes, et à s'investir personnellement pour permettre son assimilation et sa mise en œuvre.
- Travailler avec Camille dans le respect de sa profession, de sa personne et à mettre en place les pratiques, s'il y en a, qui lui sont proposés pendant la durée de l'Académie.
- Ne solliciter ni à exiger de Camille une quelconque restitution ou débriefing en dehors du cadre défini par le présent contrat.
- Respecter à tout moment de l'Académie la sensibilité de chaque participant au Programme, ainsi qu'à se placer dans une posture de non jugement et respect, et d'accueil des informations partagées au sein du collectif des séances de groupe.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Engagement financier

Au-delà de votre engagement envers vous-même à travers ce processus, vous vous engagez également financièrement.

Avant commencement d'Académie, vous avez 14 jours après votre achat pour demander un remboursement. Au-delà des 14 jours, aucun remboursement ne sera possible.

Les options de paiement sont :

- en 6 fois, en 8 fois avec frais (même avec réduction) due avant avril/juin 2024
- en 1 fois, en 2 fois sans frais avant le commencement de l'Académie

Si vous réglez en plusieurs fois, l'ensemble des mensualités sont dues même si vous vous désengagez au cours du programme. Ceci s'explique par le dédommagement de la place d'une autre inscrite à l'Académie à votre place, si vous décidez de partir. Il sera impossible pour Camille de faire rentrer une nouvelle personne en cours d'Académie.

En cas d'échec de règlement, le premier rejet de prélèvement ne sera pas facturé. Tous les rejets suivants seront facturés 40 euros forfaitaires pour compenser les frais de gestion induits. En cas d'absence de réponse de votre part suite à 3 relances, votre accès à l'Académie sera suspendu et il est possible qu'une fin d'Académie soit anticipée. Des frais de gestion additionnels seront ajoutés à la somme due restante (une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement du montant de la mensualité générale de l'Académie sera demandée pour couvrir le dédommagement à l'Académie).

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Moyen de paiement

Si votre carte de règlement expire durant le programme, ou bien si vous anticipez un rejet de prélèvement, vous êtes invitée à contacter Camille pour être prévenue. Vous êtes priée d'organiser votre règlement soit par virement automatique et à communiquer la date à Camille, ou bien à bénéficier du lien de paiement stripe sécurité personnel qu'elle pourra vous envoyer par le biais du site officiel de l'Académie.

Facture

Si vous souhaitez recevoir une facture de votre Académie, ou plusieurs factures de vos mensualités, vous pouvez contacter Camille pour les obtenir.

Si vous ne la contactez pas, vous ne recevrez pas de facture.

Réduction ou concession

Le montant indiqué auquel vous avez adhéré est un montant prix plein, ou prix réduit en fonction du prix annoncé durant votre candidature.

Certains évènements participatifs comme le Sommet Yoni Temple Sacré en ligne de Rubina justifient d'une promotion sur le prix total de l'Académie. Si vous bénéficiez de ce tarif spécial, sachez que vous bénéficiez d'une réduction et d'une concession particulière comparé au prix habituel de l'Académie.

Camille respectera le prix annoncé au départ de l'Académie tout le long de l'Académie, même si entre temps, la valeur de l'Académie est modifiée, le prix annoncé en premier sera honoré pour l'académicienne.



Conditions pour quitter l'Académie

Deux cas sont possibles :

1. Si vous souhaitez quitter l'Académie de vous même

-Si toutefois une académicienne devait se retirer de la formation, elle devrait justifier d'un certificat médical ou de preuve administrative qu'elle est dans l'incapacité physique ou émotionnelle de continuer la formation. Elle devra l'annoncer avec un mois d'avance et régler la dernière mensualité entamée, par respect pour l'Académie. En cas d'abandon par l'académicienne, avant la fin du Programme ou en cas de son absence, celle-ci ne pourra demander aucun report ou remboursement intégral des sommes versées à Camille.

L'académicienne ne pourra pas non plus demander en cours d'exécution du contrat, la modification des modalités du contrat, ni demander sa substitution même partielle, par une autre prestation ou un autre programme proposé par Camille.

2. Si la formatrice de l'Académie vous demande de partir

Le contrat sera résilié de plein droit en cas de défaut de paiement des factures de Camille par l'académicienne.

Si un conflit survient entre une académicienne et Camille, ou bien une autre académicienne, il est important d'épuiser toutes les voies de résolution et de réconciliation avant de décider que la personne quitte l'Académie. Camille s'engage à faire son possible pour recréer paix et harmonie dans l'espace de l'Académie.

Si toutefois une académicienne venait à manquer à son engagement de respect de ces valeurs non négociables de l'académie : bienveillance, sororité, compassion, unicité, créativité, liberté dans le groupe- Camille détient le droit unilatéral en tant que gardienne de l'académie et du bien-être du groupe de lui demander de quitter le programme de formation en ligne. L'académicienne ne sera pas certifiée.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Conditions de remboursement

Comme expliqué précédemment, la formation n'est généralement pas remboursable.

Cependant, comme il est expliqué dans le contrat initial, au cas par cas et selon votre situation, et le rapport de communication avec Camille, il est possible de discuter de votre niveau d'engagement temporel et financier (en fonction du moment au cours de l'Académie où parvient votre départ) et d'établir à l'amiable un calcul proportionné au pro-rata de votre absence, avec un préavis de dédommagement d'un mois (30 jours) pour Camille pour palier à la place de l'académicienne qui ne peut être remplacée.

Il est possible de recevoir un remboursement partiel et symbolique sous négociation avec Camille, sous réserve qu'aucune des valeurs de l'Académie n'ait été enfreinte, auquel cas la somme déjà versée sera conservée. L'académicienne ne sera pas poursuivie en justice si elle n'a pas réglé la totalité de l'Académie, mais elle ne pourra plus candidater aux programmes proposés par Camille dans le futur.

L'Académie de Danse Intuitive est un programme de mentoring personnel, spirituel et humain qui est consommé chaque semaine comme un service de vente par l'académicienne. Camille n'est pas liée à d'autre obligation de résultat que de transmettre ce qui constitue une certification de coeur, une transmission d'expérience, des outils et une pratique somatique qui donneront confiance à l'académicienne.

Tout service déjà consommé (session live et coaching individuel) ne sera pas remboursé. Le remboursement potentiel ne portera que sur les lives futurs et potentiels non encore consommés par l'académicienne.

Camille Zolés

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Les valeurs de l'Académie

En début d'Académie, la praticienne est d'accord pour recevoir les transmissions de Camille et d'interagir avec toutes les autres académiciennes sous ces actions phares :

bienveillance

sororité

compassion

unicité

créativité

liberté

Suivre une autre formation

Il est tout à fait possible pour une académicienne de suivre une autre formation en parallèle de l'Académie de Danse Intuitive. La participante est invitée à partager l'intérêt complémentaire de cette autre formation pour que Camille puisse l'accompagner au mieux dans son projet professionnel .

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive

Document à usage strictement personnel*



Les valeurs d'une praticienne de danse intuitive dite "prêtresse de coeur"

- Contenir ses danseuses avec bienveillance, compassion, et écoute inconditionnelle, sans projections.
- Encourager la sororité, l'esprit de communauté et le respect de chaque femme entre toutes.
- Tenir sans résister, offrir sans forcer, inviter sans imposer, durant la pratique de la danse intuitive.
- Diffuser, transmettre et partager la pratique avec humilité, sagesse, confiance, sécurité et clarté.
- Créer un espace sacré et sécurisant pour la pratique avec mesure et amour de soi.
- Revenir à soi, se nourrir, prendre soin de la femme, de l'enfant intérieure avant la praticienne.
- Prioriser la pratique de la danse pour soi avant de l'offrir aux autres.
- Continuer sa guérison, son travail intérieur et prioriser sa santé mentale avant de tenir les autres.
- Ouvrir et fermer les espaces sacrés en rituel, prière et intention pure.
- Remercier les éléments, archétypes et énergies accompagnateurs des âmes qui dansent ensemble.
- Faire appel à sa communauté de praticienne, à sa formatrice et au Temple digital pour maintenance ou conseil, si besoin.
- Offrir la danse intuitive comme une invitation à une auto-guérison individuelle ou collective.
- Divulguer et parler de la pratique ainsi que de sa fondatrice avec respect, civilité et référencement légal.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*



Propriété intellectuelle

Les contenus, le programme et ressources de Camille sont sa propriété exclusive et ne peuvent être téléchargés, copiés ou diffusés sans son accord exprès et préalable. Il est également interdit d'en faire un usage commercial.

L'ensemble des ressources et/ou documents remis, utilisés ou mis à disposition en ligne au cours de l'accompagnement constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Toute reproduction, représentation, utilisation, diffusion, publication, modification totale ou partielle est interdite. En conséquence, l'académicienne s'interdit de transmettre, diffuser et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public ou d'un tiers sous quelque forme que ce soit, y compris électronique, et y compris partiellement.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site internet de Camille et/ou la plateforme de mise à disposition de documents, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit de Camille, serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Aucune reproduction, même partielle prévue à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite du site internet academie-de-danse-intuitive.com sans l'autorisation du directeur de publication.

Les replays et visuels PDF transmis par Camille ne peuvent en aucun cas être utilisés pour reproduction. Il vous est demandé de ne pas transmettre la formation telle qu'elle est créée pour former d'autres personnes.

Vous êtes aussi priée de taguer la formation et la formatrice pendant les posts que vous partagez sur les réseaux qui concernent l'Académie et votre projet professionnel à l'Académie.

Camille Zolesi

Fondatrice Académie de Danse Intuitive

Document à usage strictement personnel*



Replays

Les replays et enregistrements sont amenés à être partagés uniquement entre les académiciennes dans le cadre de l'académie. Ils pourront être mis sur une plateforme privée ou envoyés par email à toutes les académiciennes.

Les replays et visuels PDF transmis par Camille ne peuvent en aucun cas être utilisés pour reproduction. Il vous est demandé de ne pas transmettre la formation telle qu'elle est créée pour former d'autres personnes.

Droits d'auteur

Vous êtes aussi priée de taguer la formation et la formatrice pendant les posts que vous partagez sur les réseaux qui concernent l'Académie et votre projet professionnel à l'Académie.

Il est aussi demandé dans cet accord de recommander et citer votre formatrice Camille Zolesi aux personnes intéressées à se former comme vous.

Merci de respecter les droits d'auteurs de la danse intuitive, de l'Académie, le contenu écrit et visuel de la formation.

Les playlists partagées dans le cadre de l'Académie peuvent être transmises entre professionnelles et académiciennes.



Questions administratives et techniques

Pour toutes les questions administratives, afin de ne pas encombrer l'espace commun, nous vous prions d'écrire uniquement par mail à l'adresse camille_zolesi@live.fr ou sur son numéro privé WhatsApp.

Si vous rencontrez des difficultés techniques ou si vous avez une question sur une pratique /théorique que vous ne comprenez pas, vous pouvez consulter Camille en privé.

Si vous ne comprenez pas comment utiliser les outils digitaux mentionnés dans l'Académie comme Zoom, Spotify ou autre, vous pouvez aussi communiquer en privé avec Camille et lui demander de vous assister.

Cela fait partie de la formation que d'apprendre à savoir manier ces outils.

En revanche, il est possible de devoir susciter l'aide extérieure d'un informaticien, pour qu'il soit montré des manipulations difficiles à expliquer en ligne.



Bonne foi

Pendant toute la durée du présent contrat, les parties s'engagent à toujours se comporter, l'une envers l'autre comme des partenaires et cocontractants loyaux et de bonne foi, et notamment à se tenir mutuellement informées et à porter, dans les meilleurs délais, à la connaissance de l'autre partie, toute difficulté ou différend qu'elle pourrait rencontrer dans l'exercice de ses activités liées à l'exécution du contrat.

L'académicienne s'oblige de manière générale à ne rien faire qui puisse nuire à Camille ou à sa réputation. Cet engagement implique en particulier de ne pas porter atteinte à l'image ou la crédibilité de Camille et de ses représentants au travers d'un témoignage ou d'une attestation, et pendant une période de 3 années à compter de la signature du présent contrat.

En cas de violation de la présente clause, l'académicienne sera redevable d'une somme forfaitaire correspondant à 50% du prix de la prestation objet du présent contrat, et ce, sans qu'il soit nécessaire de prouver une intention de nuire ou une mauvaise foi de la part de l'ancienne académicienne.



Litige

Le présent contrat est soumis au droit français.

En cas de litige, l'ex-académicienne s'adressera par priorité à Camille Zolesi pour tenter d'obtenir une solution amiable par courrier électronique à l'adresse : camille_zolesi@live.fr

Tout contact whatsapp privé sur la ligne téléphonique de Camille sera donc suspendu.

A défaut de solution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.

Lieu de domicile

Pour les besoins des présentes, les parties font élection de domicile, chacune en leur domicile ou siège social indiqué en tête du présent contrat.

Toute modification devra être notifiée par tout moyen à l'autre partie, afin de lui être opposable.



Signature

- J'ai pris connaissance, lu et compris toutes les clauses de cet accord d'harmonie d'Académie.
- Je fais part de mes incompréhensions à Camille avant signature et j'ai discuté avec elle de mes questions.
- J'ai lu et j'ai signé toutes les pages énergétiquement virtuellement et physiquement, j'accepte que ce coche virtuel fait office de signature
- J'accepte de recevoir une version téléchargeable ou par email de ce document.
- Je prends conscience que j'ai 14 jours pour me rétracter après signature de cet accord, puis, passé ce délai, ma signature ne sera plus modifiable.
- J'ajoute la mention "Lu et approuvé, bon pour accord, date et lieu" à ma signature électronique.

Académicienne

Camille Zolesi

Camille Zolesi
Bon pour accord,
Lu et approuvé,
Londres, le 7.09.23

Camille Zolesi
Fondatrice Académie de Danse Intuitive
Document à usage strictement personnel*